

RECRUTEMENT DU DIRECTEUR.RICE DU CONSORCIO DE LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES PYRÉNÉES :

Née en 1983 sous l'impulsion du Conseil de l'Europe, la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) réunit les 7 territoires coexistant le long de la chaîne des Pyrénées : 2 Régions françaises (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie), 4 Communautés autonomes espagnoles (Aragon, Catalogne, Euskadi, Navarre) et la Principauté d'Andorre.

La CTP est depuis 2005 constituée sous la forme d'un Consorcio, entité juridique de droit espagnol, lui offrant un nouvel élan d'intervention notamment en ce qui concerne la gestion de fonds et de programmes européens.

La CTP contribue au développement et à la préservation des Pyrénées et assure les missions suivantes :

- favoriser les échanges entre les territoires et les acteurs du massif pyrénéen,
- traiter conjointement les problématiques qui touchent le massif,
- rechercher des solutions communes aux défis identifiés,
- mettre en œuvre des actions partagées et structurelles de portée transnationale.

Elle travaille principalement avec deux instruments :

- Le Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027) (www.poctefa.eu) pour lequel elle est Autorité de Gestion, comme elle l'était lors des deux périodes de programmation précédentes (2014-2020 et 2007-2013) ;
- La Stratégie pyrénéenne. Entrée en vigueur en 2018, il s'agit d'une feuille de route stratégique pour le territoire qui inclut des projets emblématiques de la CTP, tels que l'OPCC.

Sa gouvernance est assurée par un Comité Exécutif réunissant l'ensemble de ses territoires membres. La présidence est exercée à tour de rôle par chaque membre tous les 2 ans, qui désignera un/une Secrétaire Général/e pour cette période.

Basée à Jaca (Espagne, Aragon), la CTP compte actuellement un effectif de 21 personnes et a un budget annuel de 2.8 millions d'€.

1- MISSIONS

Sous l'autorité du Comité Exécutif et en lien avec le Secrétariat Général, le Directeur ou la Directrice sera en charge de la mise en œuvre et de l'animation des actions de la CTP principalement issues de sa fonction d'Autorité de Gestion du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Européenne Espagne-France-Andorre (POCTEFA) et des outils de coopération qu'elle porte en son nom (Observatoire Pyrénéen du Changement climatique, Unité de Développement et de Dynamisation...). Il/Elle devra être force de proposition pour l'émergence de projets de coopération transfrontalière.

Interface entre l'équipe opérationnelle et les instances de gouvernance, il/elle sera chargé.e d'assurer la traduction des orientations stratégiques définies par le Comité Exécutif en objectifs opérationnels et d'assurer leur mise en œuvre et leur suivi. Il/Elle sera également chargé.e des relations et de la coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou opérationnels de la CTP (membres de la CTP, membres du partenariat du programme POCTEFA, acteurs de la coopération européenne transfrontalière, Commission européenne...).

A) Missions Générales

- Mettre œuvre les orientations politiques et stratégiques définies par le Secrétariat Général, le Comité Exécutif, le Comité de Suivi POCTEFA et autres Comités du POCTEFA ;
- Présenter et soumettre à approbation du Comité Exécutif la future stratégie pyrénéenne 2028-2035 ;
- Mettre en œuvre la stratégie pyrénéenne 2028-2035 et faire état de l'avancement de sa mise en œuvre au Comité Exécutif ;
- Planifier, diriger et contrôler l'activité de la CTP et la gestion des différents projets auxquels elle participe en cohérence avec les orientations du Comité Exécutif, du Comité de Suivi POCTEFA et des autres Comités du POCTEFA ;
- Cordonner la préparation des Comités Exécutifs avec le Secrétariat Général et superviser l'organisation des Comités de Suivi, Comités de Programmation et autres Comités du POCTEFA ;
- Promouvoir les projets de coopération transfrontalière ;
- Assurer la représentation officielle de l'entité lors d'évènements ;
- Effectuer des actions de lobbying à l'échelle des Etats et à l'échelle internationale (Union Européenne, etc.)

B) Gestion des Ressources Humaines (en lien avec le Comité Exécutif) :

- Déetecter les besoins en personnel et proposer des embauches au Comité Exécutif ;
- Participer au recrutement et à l'embauche du personnel ;
- Réaliser les évaluations périodiques du personnel ;

- Déetecter les besoins de formation de son équipe ;
- Gérer le bon fonctionnement des installations et des outils nécessaires au développement des différentes compétences ;

C) Gestion administrative et financière

- Présenter et soumettre à approbation du Comité Exécutif le programme annuel des activités du Consorcio de la CTP et le projet de budget correspondant ;
- Présenter et soumettre à approbation du Comité Exécutif le rapport d'activités et les comptes annuels du Consorcio de la CTP ;
- Superviser la gestion financière des différents programmes et projets sous la responsabilité de la CTP ;
- Gérer de façon efficace le budget du Consorcio de la CTP en assurant son contrôle et son suivi ;
- S'assurer de la bonne gestion du lancement et du suivi des contrats de marché publics conclus avec les prestataires externes ;
- S'assurer de la conformité des règles de publicité des marchés publics du Consorcio de la CTP avec la loi espagnole et aragonaise ainsi que la réglementation européenne (également tous les marchés nécessaires en tant qu'Autorité de Gestion du Programme POCTEFA) ;

D) POCTEFA

- Cordonner la gestion et l'administration de la CTP en tant qu'Autorité de Gestion du POCTEFA, en garantissant la bonne mise en œuvre du programme selon les directives et réglementation ;
- Superviser les rapports annuels, ainsi que les rapports d'évaluation du programme afin de les présenter au Comité Exécutif, Comité de suivi POCTEFA et autres Comités POCTEFA ;
- Maintenir les relations avec les Autorités et les membres du Programme POCTEFA, ainsi qu'avec d'autres programmes de coopération territoriale et la Commission Européenne ;

E) PARTICULARITÉS

- Gestion d'un programme européen de 243M€ de FEDER (période 2021-2027) ;
- Gestion de relations au sein de partenariat multi acteurs ;
- Travail en plurilinguisme (français et espagnol (niveau C1 ou équivalent), anglais (niveau B2 ou équivalent)) ;
- Travail au sein d'un environnement international ;
- Des déplacements réguliers sur le territoire de la CTP et en Europe

2. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la candidat.e doit justifier d'une triple expérience pratique en matière d'une part de gestion et d'animation de fonds européens (acquise en coopération territoriale de préférence), d'autre part d'animation de partenariats complexe et d'émergence de projets et enfin de management au sein d'une structure publique ou parapublique.

Il/Elle doit maîtriser les mécanismes de gestion et d'animation de fonds européens, le fonctionnement des institutions publiques, les leviers et les mécanismes d'aides publiques en faveur du développement territorial.

Doté.e de compétences avérées en management d'équipe et gestion budgétaire et opérationnelle au sein d'une structure publique ou parapublique, reconnu.e pour ses qualités relationnelles et ses aptitudes à la communication, son dynamisme et sa capacité d'écoute, le/la candidat.e devra maîtriser le pilotage de projets et être force de conviction et de proposition.

Le/La candidat.e devra démontrer sa capacité d'animation et de pilotage.

3. EXIGENCES RELATIVES AUX CANDIDATS

Le/la candidat.e doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (licence ou master) ;
- Maîtriser l'espagnol et le français au niveau C1 ou équivalent. Maîtriser l'anglais (niveau B2 ou équivalent). La maîtrise des autres langues de travail de la CTP (catalan, basque et occitan) sera prise en compte lors de l'entretien avec la commission de sélection ;
- Être en possession du permis de conduire.

4. TYPE DE CONTRAT

Le contrat et la relation de travail sont régis par le droit du travail espagnol.

Le contrat proposé est de haute direction à durée indéterminée, avec une période d'essai de six mois, régi par le Décret royal 1382/1985 du 1^{er} août (BOE 12 août 1985) et les dispositions complémentaires relatives à la relation de travail à caractère spécial concernant le personnel de haute direction.

5. RÉMUNÉRATION

Salaire brut annuel de 76 000€.

En aucun cas, la rémunération ne pourra dépasser la rémunération annuelle fixée pour les directeurs généraux du gouvernement d'Aragon dans les lois budgétaires annuelles de la Communauté autonome, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi 1/2017 du 8 février relative aux mesures de

rationalisation du régime de rémunération et de classification professionnelle du personnel de direction et du reste du personnel au service des entités du secteur public institutionnel de la Communauté Autonome d'Aragon.

La rémunération sera actualisée conformément à la loi de finances de la Communauté autonome d'Aragon pour chaque exercice budgétaire.

6. LIEU DE TRAVAIL

L'activité professionnelle se déroulera principalement au siège du Consorcio de la CTP situé actuellement à Edificio IPE, Avda. Nuestra Sra. de la Victoria, 8, E-22700 Jaca, España.

7. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidatures des personnes intéressées devront inclure :

- Un Curriculum Vitae rédigé en français et un Curriculum Vitae rédigé en espagnol ;
- Une lettre de motivation en français et une lettre de motivation en espagnol ;
- Documents attestant la détention d'un diplôme d'études supérieures (licence ou master) ainsi que les autres mérites invoqués ;
- Une fiche de candidature selon le modèle en annexe 1.
- Une copie simple de la Carte Nationale d'Identité, passeport ou équivalent.
- Une adresse de courrier électronique pour les communications sur le processus de sélection.

8. ENVOI DES CANDIDATURES

Les candidats devront présenter leur candidature au Secrétaire Général de la CTP, avant le 28 février 2026 23h59 par courrier électronique à l'adresse suivante : accionexterior@navarra.es

Aucune information par téléphone ni correspondance postale ne sera effectuée concernant le déroulement de la procédure de recrutement. Toute information sur la procédure du recrutement sera diffusée par courrier électronique où il sera précisé l'admissibilité de votre candidature, votre sélection préalable et votre sélection finale ainsi que l'éventuelle date pour l'entretien.

Si un dossier de candidature est incomplet, le/la candidat.e disposera d'un délai non prorogeable de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la notification de réception de sa candidature afin de régulariser sa situation. Passé ce délai et si la correction n'a pas été effectuée, le/la candidate sera exclu.e du processus de sélection.

9. PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection et d'évaluation des candidats comprendra deux phases :

- a) CONCOURS SUR TITRES 50 %**
- b) ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION D'ÉVALUATION 50 %**

a) PHASE 1 : CONCOURS SUR TITRES 50 %

Le concours sur titres sera noté sur un maximum de 50 points.

- FORMATION, COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ET LANGUES : 15 points maximum.
 - Formation directement liée aux fonctions du poste : 10 points.
 - Compétences numériques et outils collaboratifs : 3 points.
 - Langues : 2 points (catalan, basque et occitan). L'espagnol, le français et l'anglais ne sont pas pris en compte car requis.
- EXPÉRIENCE : maximum 35 points.
 - Gestion d'entités et direction d'équipes : 13 points.
 - Gestion de programmes européens : 13 points.
 - Expérience en coopération et gestion de projets (pilotage, animation) : 9 points.

b) PHASE 2 : ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Seuls les 10 candidats ayant obtenu les meilleures notes lors de la première phase pourront passer à la phase d'entretien avec la commission d'évaluation, composée des membres du Comité Exécutif du consortium de la CTP.

L'entretien avec la commission d'évaluation permettra de vérifier l'adéquation des connaissances et des compétences des candidats aux fonctions liées au poste. La clarté d'expression, la capacité de réaction aux questions posées, ainsi que la fluidité et la capacité de communication dans les différentes langues seront également évaluées.

10. MODALITÉS DE RE COURS

Contre le présent appel à candidatures, qui met fin à la voie administrative conformément aux dispositions de l'article 114 de la loi 39/2015 du 1er octobre sur la procédure administrative commune des administrations publiques et de l'article 60 de la loi 5/2021 du 29 juin relative à l'organisation et au régime juridique du secteur public autonome d'Aragon, un recours contentieux-administratif peut être formé dans un délai de deux mois à compter du lendemain de sa publication sur le site web du Consortium de la CTP

(www.ctp.org) devant le tribunal contentieux-administratif de Huesca, conformément aux dispositions de l'article 8.2 de la loi 29/1998, du 13 juillet, régissant la juridiction contentieuse-administrative (« Bulletin officiel de l'État », numéro 167, du 14 juillet 1998).

À titre facultatif, et à titre préalable, un recours gracieux peut être formé devant le Comité Exécutif du consortium de la CTP, dans un délai d'un mois à compter du lendemain de sa publication sur le site web de la CTP, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi 39/2015 du 1er octobre sur la procédure administrative commune des administrations publiques et de l'article 64 de la loi 5/2021 du 29 juin sur l'organisation et le régime juridique du secteur public autonome d'Aragon.



ANNEXE I

Fiche de candidature

SÉLECTION POUR DES CONTRATS D'EMPLOI PERMANENT

TITRE DU POSTE : DIRECTEUR.RICE

DONNÉES PERSONNELLES

NOM ET PRÉNOM			
CNI/PASSPORT		NATIONALITÉ	
EMAIL		TÉLÉPHONE	

DOCUMENTS FOURNIS

<input type="checkbox"/> Photocopie de la carte d'identité/passeport ou équivalent
<input type="checkbox"/> Documents attestant le diplôme d'études supérieures (licence ou master) ainsi que les autres mérites invoqués
<input type="checkbox"/> Curriculum vitae en castillan
<input type="checkbox"/> Curriculum vitae en français
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation en français
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation en castillan

Fait à

, le

(signature)

PRÉSENTATION DES DEMANDES DE PARTICIPATION

Je consens expressément à ce que l'Administration de la Communauté forale de Navarre/Direction Générale de l'Action à l'Étranger à transmettre les données figurant dans la présente demande au Consortium, dans les conditions établies dans l'appel à candidatures, aux fins de la gestion de ma participation à ce processus de sélection.

Informations de base sur la protection des données :

La finalité du traitement est la suivante : gestion documentaire en matière de ressources humaines, réception et transmission des demandes de participation à la procédure de sélection du personnel et pourvoi des postes au sein du consortium de la CTP par le biais d'appels à candidatures publics.

La légitimité pour effectuer le traitement de vos données nous est conférée par : l'obligation légale du responsable du traitement des données.

Nous ne divulguerons pas vos données personnelles à des tiers, sauf si nous y sommes légalement tenus.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données, de limitation et d'opposition à leur traitement, ainsi que le droit de ne pas faire l'objet de décisions fondées exclusivement sur le traitement automatisé de vos données, le cas échéant, auprès du délégué à la protection des données : dpd@navarra.es

Responsable du traitement : Département de la Mémoire et de la Cohabitation, de l'Action à l'Étranger et de la Langue Basque.

Adresse postale : Avda. Carlos III, nº 2. Pampelune/Iruña. Téléphone : 948 012012

Courriel : sgt.mcaee@navarra.es

Les personnes qui estiment que leurs droits en matière de protection des données personnelles n'ont pas été respectés peuvent déposer une réclamation auprès de l'Agence espagnole de protection des données via son site web (www.aepd.es).

Pour plus d'informations, consultez le registre des activités de traitement du CTP à l'adresse suivante

https://gobiernoabierto.navarra.es/sites/default/files/assets/files/pagina-interior/rat_dpto_memoria_convivencia_accion_exterior_y_euskera_23_27.pdf

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Je consens expressément à ce que le Consortium utilise les données que j'ai fournies, dans les conditions établies dans l'appel à candidatures, afin de gérer ma participation à ce processus de sélection.

Informations de base sur la protection des données :



La finalité du traitement est la suivante : sélection du personnel et pourvoi des postes au sein du consortium de la CTP par le biais d'appels à candidatures publics.

La légitimité pour effectuer le traitement de vos données nous est conférée par: l'obligation légale du responsable du traitement des données. Nous ne divulguerons pas vos données personnelles à des tiers, sauf si nous y sommes légalement tenus.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données, de limitation et d'opposition à leur traitement, ainsi que le droit de ne pas faire l'objet de décisions fondées exclusivement sur le traitement automatisé de vos données, le cas échéant, auprès du délégué à la protection des données : ALCAN, Abogados y Economistas, SLP.

Courriel : dpd-ctcp@alcanasociados.es

Responsable du traitement : Consortium de la Communauté de Travail des Pyrénées

Adresse postale : Edificio IPE - Avenida Nuestra Señora de la Victoria, 8 - 22700 Jaca (Huesca), téléphone : 974 363 100

Courriel : protecciondedatos@ctp.org

Les personnes qui estiment que leurs droits en matière de protection des données personnelles n'ont pas été respectés peuvent déposer une réclamation auprès de l'Agence espagnole de protection des données via son site web (www.aepd.es).

Pour plus d'informations, consultez le registre des activités de traitement du CTP à l'adresse suivante
<https://ctp.org/es/proteccion-de-datos>

DIRECTEUR DU CONSORTIUM DE LA CTP Bâtiment IPE. Avda. de Nuestra Señora de la Victoria, 8 (22700, Jaca -HUESCA-)